

## CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACCÈS AUX LICENCES ET À LA PRATIQUE

u Adhérer à un Moto-Club affilié FFM (pour tout changement de club, un quitus est à fournir).

u Avoir au minimum 6 ans révolus et pour les moins de 18 ans, **compléter obligatoirement l'autorisation parentale (nom, prénom de l'autorité parentale, nom et prénom du mineur, date et signature)** située sur la demande de licence en joignant un extrait d'acte de naissance ou photocopie du livret de famille ou de la carte d'identité nationale pour la première demande de licence.

u Pour un(e) pratiquant(e) de nationalité étrangère ou française domicilié(e) à l'étranger, un quitus de la fédération motocycliste de son pays est obligatoire pour prendre une licence annuelle de Championnat, Coupe ou Trophée FIM ou UEM à la FFM.

u Pour accéder aux licences de pratique (éducative, entraînement et compétition), il faut se soumettre préalablement à une visite médicale complète de non contre-indication. Il faut faire remplir par le médecin, le certificat médical sur la demande de licence; le tampon du praticien doit figurer sur les quatre volets. Par ailleurs, le ou la futur(e) licencié(e) ayant un handicap physique doit adresser un certificat médical descriptif qui sera transmis au Comité Médical de la FFM avant toute délivrance de licence.

u Adresser impérativement la demande de licence dûment remplie, datée, et signée et envoyée à votre Moto-Club avec votre règlement.

## CONDITIONS D'ACCÈS A LA PRATIQUE

**K Les cylindrées autorisées dépendent de votre âge au regard de la discipline ou d'une spécialité de celle-ci que vous aurez choisie de pratiquer. Se reporter aux tableaux d'accès à la pratique ci-après.**

**K** Vous pouvez débiter la pratique motocycliste à partir de 6 ans via les dispositifs éducatifs développés soit par nos ligues régionales ou comités départementaux ou nos moto-clubs. Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter l'espace dédié à la pratique Educative sur notre site internet <http://www.ffmoto.org/> à l'espace Débuter.

**K** A partir de 7 ans, la compétition ou l'entraînement vous est ouvert. Avant 12 ans, le guidon d'argent ou d'or est exigé pour toute licence de compétition. A partir de 12 ans, le Certificat d'Aptitude au Sport Motocycliste (CASM) est obligatoire pour toute licence de compétition. Pour l'entraînement, le CASM n'est pas obligatoire, cependant certaines de nos ligues l'imposent au titre de la 1ère licence, se renseigner donc au préalable auprès du moto-club auquel vous allez vous affilier ou de sa ligue.

## LICENCES INTERNATIONALES OU EUROPÉENNES

Ces licences ne sont délivrées qu'après accord de la FFM (se renseigner au préalable à la Direction des Sports ou au service Licences) qu'elles soient des licences de championnat (coupes ou trophées) ou hors championnat. Ces licences sont délivrées dans la discipline voir la spécialité du pilote. L'accès à une autre discipline ou spécialité est soumis à l'autorisation de la FFM.

## LICENCES DE DIRIGEANTS ET D'OFFICIELS DE COURSE

La licence d'officiel, directeur de course, arbitre, commissaire sportif, technique ou de piste, chronométrateur... permet d'officier notamment sur les compétitions de la FFM voir celles de l'UEM ou de la FIM. Il est nécessaire d'obtenir au préalable une qualification certifiant les compétences pour un des postes d'officiel requis. Pour plus de renseignements, vous pouvez aussi consulter notre site internet <http://www.ffmoto.org/> à l'espace Diriger/Encadrer puis Officiels.

## LES AUTRES LICENCES

1/ La Licence Educateur est destinée aux brevetés fédéraux, d'état ou disposant d'un certificat de qualification professionnel (CQP). Pour plus de renseignements vous pouvez aussi consulter notre site internet : <http://www.ffmoto.org/> à l'espace Diriger/Encadrer puis Educateurs moto.

2/ La licence Team est destinée au manager d'équipes de pilotes. Cette licence est rendue obligatoire pour le championnat de France d'endurance vitesse ou pour inscrire un team en championnat de France Superbike; cette licence est gratuite si vous êtes détenteur au préalable d'une licence.

3/ La licence Assistant Pilote permet notamment à l'encadrement technique de bénéficier des garanties automatiques et optionnelles d'assurance liées à la licence et justifier sa licenciation sur des zones réservées lors des manifestations sportives, zone panneateur par exemple.

## LICENCE DIRIGEANT OU MEMBRE DE CLUB

Cette licence est destinée à toute personne ne voulant ni encadrer ni pratiquer mais souhaitant faire partie de nos bénévoles licenciés œuvrant tout le long de l'année à l'animation de leur moto club. Elle permet notamment l'accès aux garanties automatiques et optionnelles d'assurance.

## CARTE AVANTAGE MOTO

La Carte Avantage Moto permet de participer aux différents championnats de France développés par la commission nationale de Tourisme et vous donne accès aux nombreuses sorties, balades ou rassemblements organisés par nos moto-clubs développant une activité Tourisme.

**Important :** Le détenteur d'une Carte Avantage Moto bénéficie des garanties d'assurance de protection juridique mais pas des garanties automatiques ou optionnelles dédiées à la pratique, à l'encadrement ou l'organisation des activités ou manifestations éducatives, compétitives ou d'entraînement.

## QUE VOUS APORTE VOTRE LICENCE OU VOTRE CARTE AVANTAGE MOTO ?

u Une assurance individuelle corporelle et responsabilité civile (voir au dos de la demande de licence), que vous pouvez compléter par des garanties optionnelles proposées dans le guide. **Ne sont pas concernés les détenteurs de la Carte Avantage Moto.**

u Une protection juridique tant en recours qu'en défense, au plan amiable ou judiciaire.

u Les licenciés à l'année, sauf Entraînement, Assistant pilote et Carte Avantage Moto, recevront l'Annuaire Fédéral, pour toute adhésion ou tout renouvellement effectué avant le 31/05/10 (au delà se reporter sur le site internet de la FFM).

u Les détenteurs d'une licence annuelle ou d'une Carte Avantage Moto recevront la France Moto Magazine soit au format papier ou soit à leur demande, par courriel avec les renvois habituels sur le site internet de la FFM (<http://www.ffmoto.org/France-Moto/>). 10 numéros annuels sont prévus.

## TRANSFORMATION OU DUPLICATA DE LICENCE

Se reporter sur le site internet <http://www.ffmoto.org> à l'espace Débuter puis Licences.

## DEMANDE D'UNE LICENCE ANNUELLE DE NON PRATIQUE COMPLEMENTAIRE

Se reporter sur le site internet <http://www.ffmoto.org> à l'espace Débuter puis Licences.

## RAPPEL DES REGLES DE LA DETENTION DU CASM

### CODE SPORTIF - ARTICLE 2.1.11

Par extension de l'article R.221-16 et suivants du code de la route, le CASM est obligatoire pour l'obtention d'une nouvelle licence de compétition annuelle. L'organisation et le passage du CASM relève de l'unique compétence de la FFM

### DECISION DU COMITE DIRECTEUR DE JUIN 2005

#### Mesure dérogatoire

Les adhérents ayant eu une licence fédérale annuelle avant le 1er septembre 2005 et enregistrée sur la base de données fédérales depuis le 1er janvier 1996 et détenteur d'un permis de conduire n'ont pas l'obligation de passer le CASM. Il en est de même pour les adhérents des autres fédérations de sports motocyclistes ou de la FFM avant le 1er janvier 1996 à condition qu'ils apportent la preuve d'une licenciation.

### CASM et délivrance d'une licence de compétition annuelle

A partir de 12 ans, la détention du CASM est obligatoire pour la souscription à une première licence de compétition. Les détenteurs de permis de conduire de motocyclette (A1 ou A ou équivalent) ou d'un permis de conduire de véhicule de plus de deux ans (B ou équivalent) ou d'un permis de conduire de tricycle ou quadricycle lourd (B1) peuvent être exemptés du passage pratique du CASM selon la décision de ligue régionale pour son territoire

### Manifestations sportives organisées sur la voie publique

En plus du CASM, le BSR ou le permis de conduire est exigé lorsque la manifestation sportive a lieu sur des voies ouvertes ou partiellement ouvertes à la circulation publique. Le véhicule engagé avec le pilote doit être conforme au code de la route au regard de la nature de son BSR ou permis de conduite détenu le jour de la manifestation.

### Permis ou CASM et licence annuelle d'entraînement

Le Comité Directeur dans sa délibération de juin 2009 a décidé que pour souscrire à une licence d'entraînement aucun permis n'est obligatoire. Cependant certaines de nos Ligues régionales imposent la détention du CASM (partie pratique et/ou théorique). Pour en savoir plus, contactez la Ligue régionale dont vous dépendez.



## Conditions d'accès à la pratique

### MOTOCROSS\*

AGE	MX SOLO SUPERMOTARD PRAIRIE SOLO	QUAD SUPERQUADER QUAD PRAIRIE	SUPERCROSS PIT BIKE	MONTEE IMPOSSIBLE	COURSE DE COTE TT	AUTRES CONDITIONS MINIMUM
<b>Educatif</b>						
A partir de 6 ans	50cc maximum	65cc maximum				
A partir de 7 ans	Se reporter aux Règles Techniques et de Sécurité sur <a href="http://www.ffmoto.org">www.ffmoto.org</a>					
<b>Compétition</b>						
A partir de 7 ans	65cc maximum	65cc 2 T maximum et 90cc 4 T maximum				Guidon d'Argent ou d'Or selon le niveau de la manifestation **
A partir de 9 ans						
A partir de 12 ans	90cc maximum	90cc 2 T maximum et 150cc 4 T maximum	<b>90cc maximum exclusivement sur sélection fédérale pour le SX</b>		90cc maximum	CASM
A partir de 13 ans	125cc maximum	125cc 2 T maximum et 250cc 4 T maximum	125cc maximum		125cc maximum	CASM
A partir de 15 ans	Cylindrée libre	550cc 2 T ou 4 T maximum	Cylindrée libre			CASM ou Permis à partir de 16 ans
A partir de 18 ans	Cylindrée libre					CASM ou Permis

\* Pour les spécialités non mentionnées dans ce tableau, se reporter aux Règles Techniques et de Sécurité sur [www.ffmoto.org](http://www.ffmoto.org)  
 \*\* se reporter aux règlements de la pratique éducative ainsi qu'aux règlements de la discipline pour ces catégories.

### VITESSE

AGES	MOINS DE 25 CV	PLUS DE 25 CV	AUTRES CONDITIONS MINIMUM
<b>Educatif</b>			
A partir de 6 ans	50cc à variateur 6 CV au maximum		
A partir de 7 ans	80cc 2 T à variateur maximum ou 90cc 4 T maximum, 9 CV maximum		Guidon d'Argent ou d'Or selon le niveau de la manifestation *
A partir de 8 ans	50cc 2 T à boîte de vitesse et 100cc 4 T, roues de 12", 12 CV maximum <b>Pocket bike</b> : maximum 40cc, carburateur de Ø 15 mm maximum		
<b>Educatif ou Compétition</b>			
A partir de 11 ans	125cc 4 T monocylindre et 80cc 2T Pocket bike : plus de 40cc		Guidon d'Argent avant 12 ans et CASM à partir de 12 ans
A partir de 13 ans		125cc 2 T ou 250cc 4 T monocylindre. Puissance maximum 42 CV roue arrière	CASM
A partir de 15 ans		Au dessus de 125cc ou 250cc 4 T monocylindre, sans limite de puissance, jusqu'à 600cc 4 cylindres, 675cc 3 cylindres, et 749cc bicylindre. Les machines doivent être équipées d'un moteur strictement d'origine.	CASM ou Permis à partir de 16 ans*
A partir de 16 ans	Cylindrée libre et side-cars		CASM ou Permis

\* se reporter aux règlements de la pratique éducative ainsi qu'aux règlements de la discipline pour ces catégories.

# Conditions d'accès à la pratique

COURSES SUR PISTE							
AGE	GRASS TRACK	SPEEDWAY	LONG TRACK	COURSE SUR GLACE OU TERRE	SHORT-TRACK SOLO	SHORT-TRACK QUAD	AUTRES CONDITIONS MINIMUM
<b>Educatif</b>							
A partir de 6 ans	50cc ou 80cc auto ou semi-auto						
A partir de 7 ans	65cc maximum						Guidon d'Argent *
A partir de 9 ans	90cc maximum						Guidon d'Argent *
<b>Educatif ou Compétition</b>							
A partir de 11 ans	90cc 2T ou 125cc 4T maximum		90cc 2T maximum 150cc 4T maximum	90cc maximum			Guidon d'Argent avant 12 ans et CASM à partir de 12 ans *
A partir de 13 ans			125cc 2T maximum 250cc 4T maximum				CASM
A partir de 14 ans	250cc 4T maximum			De 100cc à 150cc 2T et de 175cc à 250cc 4T			CASM
A partir de 15 ans					De 90cc à 750cc 2T - 4T		CASM
A partir de 16 ans	Solo 500cc maximum, Side-car 1000cc maximum		550cc 2T ou 4T maximum	De 150cc à 500cc 2T et de 150cc à 650cc 4T	De 250cc à 750cc 2T - 4T		CASM ou Permis à partir de 16 ans
A partir de 18 ans	Libre						CASM

\* se reporter aux règlements de la pratique éducative ainsi qu'aux règlements de la discipline pour ces catégories.

AUTRES DISCIPLINES OU SPECIALITES						
AGE	ENDURANCE T.T. solo*	ENDURO	RALLYES	TRIAL	MOTOBALL	AUTRES CONDITIONS MINIMUM
<b>Educatif</b>						
A partir de 6 ans	50cc auto 6 CV			80cc auto	60cc maximum	
A partir de 7 ans	65cc maximum			85cc maximum	60cc maximum	Guidon d'Argent pour l'Endurance TT et Trial. (1) Pas d'exigence de guidon pour le Motoball
A partir de 9 ans	90cc maximum			85cc maximum	85cc maximum	Guidon d'Or pour l'Endurance TT ** Pas d'exigence de guidon pour le Motoball
<b>Educatif ou Compétition</b>						
A partir de 12 ans	90cc maximum	Sur circuit fermé 90cc maximum		Sur circuit fermé 125cc	90cc maximum	CASM
A partir de 13 ans	125cc maximum					
A partir de 14 ans		Sur circuit fermé : 125cc Voies ouvertes à la circulation publique : 50cc			125cc maximum	CASM et BSR si voies ouvertes
A partir de 15 ans	Toutes cylindrées	Sur circuit fermé : Toutes cylindrées		Sur circuit fermé 125cc	Toutes cylindrées	CASM et / ou permis si voies ouvertes
A partir de 16 ans		Voies ouvertes à la circulation publique : 125cc maximum				
A partir de 18 ans	Toutes cylindrées					CASM et / ou permis si voies ouvertes

\* Pour le quad se référer aux règles du MX quad.

\*\* se reporter aux règlements de la pratique éducative ainsi qu'aux règlements de la discipline pour ces catégories.

# QUELLE LICENCE CHOISIR ?

## LICENCES COMPÉTITION

### LICENCES NATIONALES

Pour des épreuves françaises à capacité nationale

Vous souhaitez participer aux épreuves suivantes :	dans la discipline ou la spécialité...	Code des licences minimum exigées
<b>Catégorie A</b> - Épreuves de Championnat, Coupe ou Trophée National. - Épreuves à classement cumulé. - Épreuves de Championnat, Coupe ou Trophée de Ligue : le mélange des licences A et B est autorisé sauf avis contraire de la Ligue.	Toutes disciplines et spécialités en Ligue métropolitaine.	NCA, NPA, NJC, NCH, NGM, NCM
	Epreuves de Trial, 50cc, Dragster, en Ligue métropolitaine.	NCB, NJC, NCH
	Toutes disciplines et spécialités en Ligue d'Outre-Mer	NCB, NJC, NCH
	Motos anciennes Tout-Terrain (cross, enduro, endurance T.T, trial)	NCB, MAT, NJC, NCH
<b>Catégorie B</b> - Épreuves hors Championnat, Coupe, ou Trophée National ou de Ligue. - Épreuves hors classement cumulé. - Uniquement épreuve de...	Mini motos (Pocket et Pit Bike)	NCB, NPP, NJC, NCH
	Toutes disciplines	Toutes sauf MAT, NPP, NFE
	Motos anciennes Tout-Terrain (cross, enduro, endurance T.T, trial)	MAT (exclus NPP et NFE)
	Mini motos (Pocket et Pit Bike)	NPP (exclus MAT et NFE)
	Family Enduro	NFE (exclus MAT et NPP)

MAT	Moto Anciennes Tout-Terrain	73 €	Part assurance . . . 10 €
NPP	Mini-motos (Pocket et Pit-bike)	73 €	Part assurance . . . 20 €
NFE	Family Enduro	73 €	Part assurance . . . 10 €
NJC	Jeunes de moins de 12 ans (Tarif 1)	120 €	Part assurance . . . 35 €
NJC	Jeunes de 12 à 14 ans inclus (Tarif 2)	150 €	Part assurance . . . 40 €
NCB	Compétition B à partir de 15 ans	143 €	Part assurance . . . 40 €
NCH	Nationale Compétition Handicap	143 €	Part assurance . . . 40 €
NPB	Passager Side-car B - à partir de 15 ans	143 €	Part assurance . . . 40 €
NGM	Gardien Moto-ball	143 €	Part assurance . . . 40 €
NJM	Junior Moto-ball 1ère année	143 €	Part assurance . . . 40 €
NCA	Compétition A - à partir de 15 ans	237 €	Part assurance . . . 70 €
NPA	Passager Side-car A - à partir de 15 ans	237 €	Part assurance . . . 70 €

### LICENCES INTERNATIONALES & UNION EUROPÉENNE

Hors Championnat, Trophée et Coupe

#### ÉPREUVES À CAPACITÉ INTERNATIONALE - FIM

IAT	Moto ancienne Tout Terrain (hors Rallyes T.T)	173 €	Part assurance . . . 45 €
INJ	Jeune (sauf vitesse) 12 à 15 ans inclus	510 €	Part assurance . . . 160 €
INF	Féminine (sauf vitesse)	510 €	Part assurance . . . 160 €
IPS	Passager Side-car - à partir de 16 ans	510 €	Part assurance . . . 160 €
IVM	Moto ancienne Vitesse	510 €	Part assurance . . . 160 €
INT	Toute discipline (hors Rallyes T.T)	724 €	Part assurance . . . 220 €
IRT	Rallyes tout terrain - à partir de 18 ans	959 €	Part assurance . . . 320 €
INJ	Une manifestation Toutes disciplines*	128 €	Part assurance . . . 23 €
IR1	Une manifestation Rallyes T.T	632 €	Part assurance . . . 220 €

#### ÉPREUVES À CAPACITÉ EUROPÉENNE - UEM

EUJ	Jeune 12 à 15 ans inclus (Toutes disciplines)	250 €	Part assurance . . . 75 €
LUE	Toute discipline (hors Rallyes TT)	370 €	Part assurance . . . 95 €
UE1	Une manifestation (Toutes disciplines)*	82 €	Part assurance . . . 14 €

\* Ces licences ne sont délivrées que si le pilote a souscrit au préalable une licence compétition nationale de type NCA, NCH, NPS, NJC, NGM, NCM au regard de l'épreuve où il s'est engagé. Pour les épreuves de Trial, de 50cc, de Dragster, de mini-motos ou de moto ancienne Tout Terrain, le pilote doit souscrire au préalable une licence compétition nationale de type NCB ou NCH au minimum, NJC pour les moins de 16 ans selon la discipline au regard de l'épreuve où il s'est engagé.

### LICENCES INTERNATIONALES & UNION EUROPÉENNE

Championnat, Trophée et Coupe (C.T.C.)

Les tarifs ci-dessous incluent le tarif des licences internationales ou européennes hors Championnat, Trophée et Coupe. La part de l'assurance fédérale est celle indiquée à droite du tarif des licences internationales et Union Européenne hors Championnat, Trophée et Coupe.

Les licences Championnat, Trophée et Coupe FIM ou UEM ne sont délivrées qu'après accord de la Direction des Sports de la FFM.

#### Observations complémentaires à celles indiquées en page 1 du Guide :

**Tarif 3 :** Cette licence est réservée aux pilotes ayant souscrit au préalable une licence Internationale annuelle hors Championnat, Trophée et Coupe ou une licence Union Européenne annuelle Championnat, Trophée et Coupe.

**Tarif 4 :** Cette licence est réservée aux pilotes ayant souscrit au préalable une licence compétition nationale ou licence annuelle Union Européenne hors Championnat, Trophée et Coupe.

#### ÉPREUVES À CAPACITÉ INTERNATIONALE - FIM

	Tarif 1 C.T.C annuelle	Tarif 2 C.T.C 12-15 ans annuelle	Tarif 3 C.T.C 1 épreuve Pilotes inter.	Tarif 4 C.T.C 1 épreuve Pil. nat. & UE
<b>Motocross</b>				
Individuel ou Supercross	1334 €	1120 €	210 €	328 €
Supermotard	994 €	780 €	130 €	258 €
Pilote Side-car	884 €	670 €	85 €	213 €
Passager Side-car	620 €	-	55 €	183 €
Féminine	640 €	-	54 €	182 €
Freestyle	994 €	-	130 €	258 €
<b>Vitesse</b>				
Grand Prix	-	-	-	(nous consulter)
Superbike	1734 €	-	310 €	438 €
Supersport	1534 €	-	260 €	388 €
Superstock	1184 €	-	155 €	283 €
Pilote Side-car	884 €	-	85 €	213 €
Passager Side-car	620 €	-	55 €	183 €

	Tarif 1 C.T.C annuelle	Tarif 2 C.T.C 12-15 ans annuelle	Tarif 3 C.T.C 1 épreuve Pilotes inter.	Tarif 4 C.T.C 1 épreuve Pil. nat. & UE
Pilote Endurance	984 €	-	125 €	253 €
Team Endurance (code TEV)	525 €	-	160 €	-
<b>Rallyes routiers</b>	884 €	-	70 €	198 €
<b>Trial</b>				
Masculin	984 €	770 €	110 €	238 €
Féminine	710 €	-	70 €	198 €
Mécanicien Trial	60 €	-	20 €	20 €
<b>Courses sur Piste</b>	1134 €	920 €	130 €	258 €
Grand Prix speedway	1934 €	1720 €	410 €	538 €
<b>Rallyes T.T</b> (hors régularité)	1569 €	-	210 €	842 €
Team Manager	110 €	-	-	-
<b>Enduro</b>				
Masculin	984 €	770 €	110 €	238 €
Féminine	760 €	-	110 €	238 €
Coupe FIM Féminine	-	-	-	620 €
ISDE	-	-	110 €	238 €

#### ÉPREUVES À CAPACITÉ EUROPÉENNE - UEM

	Tarif 1 C.T.C annuelle	Tarif 2 C.T.C 12-15 ans annuelle	Tarif 3 C.T.C 1 épreuve Pilotes inter.	Tarif 4 C.T.C 1 épreuve Pil. nat. & UE
<b>Motocross</b>	835 €	625 €	65 €	193 €
<b>Vitesse</b>	835 €	625 €	65 €	193 €
<b>Trial</b>	835 €	625 €	65 €	193 €
<b>Courses sur Piste</b>	835 €	625 €	65 €	193 €
<b>Enduro</b>	835 €	625 €	65 €	193 €
<b>Vitesse Moto ancienne</b>	-	-	-	(nous consulter)

## LICENCES HORS COMPETITION

### LICENCE ÉDUCATIVE

<b>NED</b> Nationale Educative	A partir de 6 ans . . . . .	<b>70 €</b> . . . . . Part assurance : 15 €
--------------------------------	-----------------------------	--

### LICENCE ENTRAÎNEMENT

<b>NET</b> Nationale Entraînement	Dès 7 ans . . . . .	<b>105 €</b>
<b>NTH</b> Nat. Trial Entraînement Handicapé	Dès 7 ans . . . . .	<b>105 €</b> . . . . . Part assurance : 25 €

*Se reporter aux règles techniques et de sécurité fédérales de chaque discipline.*

### LICENCES OFFICIELS

<b>OFF*</b> Officiel	Dès 16 ans . . . . .	<b>35 €</b>
<b>OML</b> Médical ( <i>réservé au corps médical</i> )	Dès 18 ans . . . . .	<b>35 €</b>
<b>OFS</b> Officiel Stagiaire	Dès 15 ans . . . . .	<b>35 €</b> . . . . . Part assurance : 1,00 €

*\*ATTENTION ! Ces licences ne sont accessibles que si la qualification est en cours de validité. Pour toute information contacter votre Ligue régionale.*

### AUTRES LICENCES

<b>LDI</b> Dirigeant / Membre de Club . . . . .	<b>35 €</b> . . . . . Part assurance 1,00 €
<b>LES</b> Educateur Sportif . . . . .	<b>35 €</b> . . . . . Part assurance 2,00 €
<b>TIM</b> Team Manager . . . . .	<b>35 €</b> . . . . . Part assurance 1,00 €
<b>LAP</b> Assistant Pilote / Contrôleur . . . . .	<b>35 €</b> . . . . . Part assurance 2,00 €

### Activité Tourisme Fédéral CARTE AVANTAGE MOTO

<b>CCL1</b> Individuel . . . . .	<b>19 €</b>
<b>CCL2</b> Couple ou Famille . . . . .	<b>23 €</b>
<b>CCL0</b> Personne supplémentaire Famille (à partir du 3ème membre)* . . .	<b>Gratuit</b>